

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le jeudi huit octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux octobre deux mil vingt-six, sous la présidence de Sébastien ARROUËT, Maire.

Etaient présents :

Mme Elodie RAGUIN, M. Dominique FOLLUT, Mme Sandrine FOUILLÉ, M. Damien LE ROUX, Mme Gaëtane THOMAS-TINOT, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Éliseo BASTARD, Mme Moïra ASSES, M. Florent THOMAS, Mme Stéphanie LE GOFF, M. Bernard GIUMELLI, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Laure PALISSE, M. Arnaud CHAGNEAU, Mme Estelle DE PLINVAL, M. François OILLIC, Mme Stéphanie LEFEBVRE, M. Bertrand DESSIRIER, Mme Aurélie LACROIX, Mme Mathilde LALART, M. Alban VARUCCI, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Dominique VIGNAUX, Mme Armelle CHABIRAND, M. André NYAMSI, Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, M. Thierry GUISNEL, Mme Valérie DREYFUS, M. Christophe ANGOMARD

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Emmanuelle BÉTY	donne procuration à	M. Damien LE ROUX,
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN
Mme Charline TANGUY	donne procuration à	M. Bernard GIUMELLI
M. Armel PÉDRON	donne procuration à	M. Éliseo BASTARD

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Bertrand DESSIRIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

01. Installation d'un nouveau conseiller municipal – Commissions, instances et répartition des indemnités de fonction

Monsieur le Maire rapporte :

Monsieur Lionel AUDION a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal avec effet au 9 septembre 2026.

Monsieur Christophe ANGOMARD, candidat suivant de la liste « Orvault ensemble » conduite par Monsieur Jean-Sébastien GUITTON, a accepté de siéger au sein du conseil municipal selon les dispositions de l'article L270 du Code électoral.

Comme le prévoit la loi, il est devenu conseiller municipal à la date de démission de l'élu qu'il remplace et a été convoqué pour la présente séance, première séance du conseil municipal après cette démission.

Devenu de plein droit conseiller municipal le 9 septembre 2026, il est accueilli au sein de l'assemblée au cours de la présente séance.

Il convient donc également de modifier la composition des commissions municipales ainsi que de certaines instances.

Monsieur Lionel AUDION siégeait en qualité de titulaire dans la commission cohésion sociale et tranquillité publique et en qualité de suppléant à la commission enfance, jeunesse, culture et sport.

Il est proposé de le remplacer dans la commission cohésion sociale et tranquillité publique par Monsieur Thierry GUISNEL et dans la commission enfance, jeunesse, culture et sport par Monsieur Christophe ANGOMARD en qualité de titulaire et Monsieur Thierry GUISNEL en qualité de suppléant.

Monsieur Lionel AUDION siégeait également en qualité de :

- Membre titulaire au Comité de pilotage du CLIC Orvault – La Chapelle-sur-Erdre. Il est proposé de la remplacer dans cette instance par Monsieur Christophe ANGOMARD en tant que membre suppléant.
- Membre du comité de pilotage de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité du quartier de Plaisance. Il est proposé de le remplacer dans cette instance par Madame Valérie DREYFUS en tant que membre titulaire ;

Les membres de la minorité ont également souhaité modifier leurs désignations au sein de Orvault Retraite Active (ORA) en désignant Monsieur Christophe ANGOMARD en qualité de membre titulaire à la place de Monsieur Jean-Sébastien GUITTON.

DECISION

VU les articles L2121-22, L2123-20 et L2123-24 du Code général des collectivités,

VU l'article L270 du Code électoral,

VU la délibération DCM2026S3N02 du Conseil municipal du 7 avril 2026 fixant les commissions dans le respect de la répartition proportionnelle des sièges,

VU la délibération DCM2026S3N04 du Conseil municipal du 7 avril 2026 fixant les indemnités de fonctions aux élus municipaux,

VU la délibération DCM2026S3N11 du Conseil municipal du 7 avril 2026 désignant les représentants du CLIC Orvault – La Chapelle-sur-Erdre,

VU la délibération DCM2026S3N14 du Conseil municipal du 7 avril 2026 désignant les représentants de la collectivité au sein de l'ORA,

VU la délibération DCM2026S3N18 du Conseil municipal du 7 avril 2026 fixant les membres du comité de pilotage de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité du quartier de Plaisance,

Sur proposition de la commission Finances, performance et administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** que la désignation des membres du Conseil municipal au sein de cette instance soit prononcée à main levée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT ;
- **DESIGNE** Monsieur Thierry GUISNEL en qualité de membre titulaire dans la commission cohésion sociale et tranquillité publique, en compagnie de Madame Valérie DREYFUS (titulaire) et Madame Armelle CHABIRAND (suppléante) ;
- **DESIGNE** Monsieur Christophe ANGOMARD en qualité de membre titulaire et Monsieur Thierry GUISNEL en qualité de suppléant à la commission enfance, jeunesse, culture et sport titulaire, en compagnie de Madame Armelle CHABIRAND (titulaire) ;
- **DESIGNE** Monsieur Christophe ANGOMARD en qualité de membre suppléant au comité de pilotage du CLIC ;
- **DESIGNE** Madame Valérie DREYFUS en qualité de membre titulaire du comité de pilotage de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité du quartier de Plaisance ;
- **DESIGNE** Monsieur Christophe ANGOMARD en qualité de membre titulaire au sein de Orvault Retraite Active (ORA) ;
- **APPROUVE** la nouvelle répartition des indemnités de fonctions qui en résulte, actualisée (cf. tableau ci-après-en annexe).

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 octobre 2026

Pour le Maire
Le Directeur général des services



Laurent DELBECQUE

Le secrétaire de séance



Bertrand DESSIRIER

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le :

13 OCT. 2026

Et par publication le :

13 OCT. 2026

Fonction	Nom	Taux retenu
Maire	Sébastien ARROUËT	75,5500 %
Maire-adjoint	Élodie RAGUIN	24,8250 %
	Dominique FOLLUT	
	Sandrine FOUILLÉ	
	Damien LE ROUX	
	Gaëtane THOMAS-TINOT	
	Gilles BERRÉE	
	Florent THOMAS	
Adjoint au maire	Maryse PIVAUT	13,7500 %
	Eliseo BASTARD	
	Emmanuelle BÉTY	
Conseiller municipal délégué	Stéphanie LE GOFF	8,5100 %
	Bernard GIUMELLI	
	Laure PALISSE	
	Thierry BOUTIN	
	Charline TANGUY	
	Arnaud CHAGNEAU	
	Estelle DE PLINVAL	
	François OILLIC	
	Stéphanie LEFEBVRE	
	Bertrand DESSIRIER	
	Aurélie LACROIX	
	Armél PÉDRON	
	Mathilde LALART	
	Alban VARUTTI	
Conseiller municipal délégué membres du conseil métropolitain	Moïra ASSES	0,0000 %
	Jean-Jacques DERRIEN	
Conseiller municipal sans délégation	Jean-Sébastien GUITTON	1,2856 %
	Dominique VIGNAUX	
	Armelle CHABIRAND	
	André NYAMSI	
	Anne-Sophie LOUBOUTIN	
	Thierry GUISEL	
	Valérie DREYFUS	
	Christophe ANGOMARD	